



CORTOS de VERSAILLES

11^{ème} édition

FESTIVAL DE COURTS METRAGES EN ESPAGNOL

ACADEMIE DE VERSAILLES

Année 2018-2019

LA LIBERTE

REGLEMENT

- **Objet**

Un concours académique de réalisation de courts métrages en langue espagnole est organisé par le lycée Parc de Vilgénis de Massy sur le thème de **la Liberté**. Les angles à traiter seront, au choix : **la liberté d'expression, la liberté de mouvement, la liberté d'être et la liberté d'action**.

Ces angles larges pourront permettre de se focaliser sur des points plus précis de l'histoire ou de l'actualité de l'Espagne ou des pays d'Amérique latine dans le but d'**informer et de sensibiliser**.

Ce travail s'inscrivant dans une démarche d'éducation à la citoyenneté permettra en outre aux élèves de s'engager dans un projet motivant et impliquant.

Ce concours s'adresse à des élèves de **classes de collège et de lycée de l'académie de Versailles**. Les critères de sélection seront principalement axés sur la capacité à susciter la réflexion ainsi que sur l'originalité et la pertinence avec le thème demandé.

Des critères esthétiques et techniques seront également appréciés ; une attention toute particulière devra être portée à **la qualité du son** afin de rendre audible le projet.

La **langue** devra également être soignée.

En outre, dans le but de permettre sa compréhension par des non hispanistes, le film devra être **sous-titré en français**.

Si la thématique est commune au collège et au lycée, **deux catégories** seront différenciées au sein desquelles différents prix seront attribués.

Les élèves devront **tout faire eux-mêmes** de l'écriture du script au montage en passant par la réalisation et un éventuel storyboard. Seuls les élèves de collège pourront être dispensés du travail de montage.

Les personnes mineures (réalisateurs, acteurs et figurants) fourniront au moment de l'envoi des courts-métrages l'autorisation écrite du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale.

Aide aux professeurs : vous trouverez en annexe une fiche synthétique de pistes pour mettre en place ce projet avec vos élèves ainsi qu'un tutoriel réalisé par un élève pour se familiariser avec un logiciel de montage gratuit (et qui peut également servir à vos élèves à l'heure de procéder à ce travail).

Vous pouvez également vous inscrire au PAF aux formations suivantes :

- L'esprit de création : court-métrage en classe d'espagnol (Identifiant Gaia 18A0250451)
- Le cinéma en classe d'espagnol (Identifiant Gaia 18A0250466)

• Modalités

- **Le film :**
 - Autour du thème de la Liberté **dans le monde hispanique**. Angles à traiter, au choix : **liberté d'expression, liberté de mouvement, liberté d'être, liberté d'action**. (Les productions hors thématique ne seront pas prises en compte).
 - Genre du film : libre.
 - En langue espagnole, **sous-titré en français**.
 - Durée : **LYCEE** : entre 3 minutes et 10 minutes. / **COLLEGE** : entre 1 min 30 et 5 min.
 - Formats demandés: .avi, .mp4 ou .flv
- **Participants** : les participants (réalisateurs, acteurs et technique) peuvent être jusqu'à 7-8 maximum par film (hors figurants éventuels).
- Les établissements qui inscrivent leurs élèves à ce concours procèdent à une **pré-sélection, interne à l'établissement**, et dont les modalités lui incombent et n'enverront qu'un petit nombre de films par établissement. **Le nombre maximal de films à envoyer sera communiqué ultérieurement aux professeurs responsables et sera fonction du nombre d'inscrits dans l'académie et au prorata du nombre de films produits dans votre établissement.**
- **Inscription :**
 - Renvoyer la « fiche d'inscription établissement » complétée à l'adresse suivante : Magali.Mazard@ac-versailles.fr
 - Date limite d'inscription : le **11 janvier 2019**.
 - L'inscription est obligatoire. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.
- **Envoi du film et des autorisations d'enregistrement et de diffusion de l'image et de la voix** (pour les mineurs et les majeurs):
 - Date limite d'envoi du film et des autorisations : le **11 mai 2019**. Aucun film ne sera visionné après cette date.
 - A envoyer **par Wettransfer** (à Magali.Mazard@ac-versailles.fr). (Maximum 2GO sur We transfer).
 - Le fichier contenant le film doit porter le **nom du court métrage suivi du nom du lycée**.
- **Le Jury :**

Le jury sera composé de Laura del Sol, Quino González.
Autres participations à confirmer.

- **Prix et récompenses**

Tous les courts-métrages sélectionnés seront diffusés **le vendredi 17 mai 2019 à 16h au CinéMassy** (Place de France, 91300 Massy). Les membres du jury présents dans la salle attribueront les prix lors de cette projection. Les réalisateurs et/ou participants des courts-métrages sont expressément invités à être présents.

Différents prix seront attribués par le jury : meilleur court-métrage, meilleure actrice, meilleur acteur, meilleur scénario, meilleur montage (Ce dernier prix seulement pour le lycée puisque les élèves de collège sont dispensés de procéder eux-mêmes au montage).

- **Droits d'auteur**

Chaque participant déclare détenir tous les droits et autorisations nécessaires concernant les courts-métrages lui permettant de participer au concours. Il garantit être l'auteur du court-métrage et de ne pas porter atteinte aux droits d'un tiers, notamment le droit à l'image, le droit au respect de la vie privée et les droits de propriété intellectuelle. Les musiques utilisées dans les courts-métrages relèvent de la responsabilité des réalisateurs. L'inscription à ce concours implique l'adhésion des participants au présent règlement. Les organisateurs du concours s'engagent à ne faire aucun usage commercial de l'œuvre et à respecter les droits de son auteur.

FICHE D'INSCRIPTION ETABLISSEMENT – <i>Cortos de Versailles</i>
--

Joindre à l'adresse mail suivante cette **fiche d'inscription avant le 11 janvier 2019**:
Magali.Mazard@ac-versailles.fr

Nombre de courts-métrages réalisés au sein de l'établissement : (Rappel : 8 élèves maximum par film) : _____

(En fonction du nombre de courts-métrages réalisés dans l'Académie, et une fois que les inscriptions seront closes (le 11 janvier 2019), nous vous préciserons combien de courts-métrages vous pourrez présenter au festival académique).

Nom de l'établissement scolaire / Ville :

Nom et prénom du professeur responsable :

Adresse mail du professeur responsable:
